

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER (DDTM) DU CALVADOS

ENQUÊTE PUBLIQUE RELATIVE AU PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES DE MOUVEMENTS DE TERRAIN (PPRMT) DES COMMUNES DE PORT-EN-BESSIN-HUPPAIN (14515) ET COMMES (14172)

Par arrêté du 29 septembre 2025, le Préfet a prescrit une enquête publique préalable à l'élaboration du plan de prévention des risques de mouvements de terrain des communes de Port-en-Bessin-Huppain et Commes.

Conformément à l'article L.562-1 à L.562-7 du code de l'environnement, « l'État élabore et met en application des plans de prévention des risques naturels prévisibles tels que les inondations, les mouvements de terrain... ». Ces plans ont pour but de définir des mesures de prévention, de protection et de sauvegarde qui doivent être prises par les collectivités publiques et qui peuvent incomber aux particuliers.

L'enquête publique se déroulera **du vendredi 24 octobre 2025 à 13h30 au lundi 24 novembre 2025 à 12h00**. Le siège de cette enquête publique est **la mairie de Port-en-Bessin-Huppain** sise 15 rue du Docteur Camille Huet – 14520 Port-en-Bessin-Huppain.

Mme Françoise CHEVALIER, ingénieure des travaux publics de l'État en retraite, est désignée en qualité de commissaire enquêteur par le Tribunal administratif de CAEN.

La personne-ressource, représentant le maître d'ouvrage, est Mme Armelle LOUF, chargée de mission au Service Ubanisme et Risque (SUR) de la DDTM du Calvados, sise 10 Boulevard du Général Vanier– 14 000 Caen – Téléphone : 02 31 43 17 83 – Courriel : ddtm-ppr-portbessin-commes@calvados.gouv.fr

À compter de la date d'ouverture de cette enquête publique, le dossier pourra être consulté soit :

- Sous format numérique aux adresses ci-dessous :
 - Registre dématérialisé : <https://www.registre-dematerialise.fr/6729>
 - sous la rubrique suivante : <https://www.calvados.gouv.fr/Publications/Avis-et-consultation-du-public/Avis-enquete-publique/Les-avis-d-enquetes-publiques-en-cours>
 - Sur poste informatique à la DDTM du Calvados aux lieux, jours et heures indiqués dans le tableau ci-dessous.
- Sous format papier aux lieux, jours et heures indiquées ci-dessous :

Lieux	Jours et horaires
Mairie de Port-en-Bessin-Huppain (siège de l'enquête) 15 rue du Docteur Camille Huet – 14520 Port-en-Bessin-Huppain Tél : 02 31 21 72 12 Courriel : mairie@portenbessin-huppain.fr Adresse Web : www.portenbessin-huppain.fr	- lundi – mardi – mercredi – vendredi : de 08h30 à 12h00 de 13h30 à 17h00 - jeudi: de 08h30 à 12h00
Mairie de Commes 11, route d'Arromanches – 14520 Commes Tél : 02 31 21 91 40 Courriel : info@mairie-de-commes.com Adresse Web : https://www.mairie-de-commes.com	- Lundi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 - Jeudi de 16h00 à 18h00
DDTM du CALVADOS 10 Boulevard du Général Vanier 14000 Caen Tél : 02 31 43 15 92 - Courriel : ddtm-ppr-portbessin-commes@calvados.gouv.fr Adresse Web : https://calvados.gouv.fr	- Du lundi au jeudi de : 09h00 à 11h45 et de 13h30 à 16h30 - Vendredi : 09h00 à 11h45 et 13h30 à 16h00

À compter de la date d'ouverture de l'enquête publique, le public pourra formuler ses observations et propositions :

- Sur le registre d'enquête ouvert à cet effet aux mairies indiquées dans le tableau ci-dessus ;
- par courrier adressé à l'attention du commissaire enquêteur au siège de l'enquête, la mairie de Port-en-Bessin-Huppain, afin d'être annexé aux registres ;
- Sur le site internet de la société « PREAMBULES » au Registre dématérialisé suivant : <https://www.registre-dematerialise.fr/6729> ;
- par mail à l'adresse suivante : enquete-publique-6729@registre-dematerialise.fr
- Sur poste informatique mis à disposition à la DDTM du Calvados aux lieux, jours et heures indiqués dans le tableau susvisé.

Les contributions transmises par courriel seront publiées dans les meilleurs délais sur le registre dématérialisé <https://www.registre-dematerialise.fr/6729> et donc visibles par tous.

Les informations complémentaires relatives au projet peuvent être demandées à la personne ressource, représentant le maître d'ouvrage, Mme Armelle LOUF, susnommée.

Le commissaire enquêteur, tiendra des permances pour y recevoir les observations du public écrites et orales, aux jours et heures ci-dessous :

Lieux	Jours et horaires
Mairie de Port-en-Bessin-Huppain	- vendredi 24 octobre de 13h30 à 16h30 - Lundi 24 novembre de 09h00 à 12h00
Mairie de Commes	jeudi 6 novembre de 15h00 à 18h00

Le public pourra consulter, sur demande, à la fin de l'enquête et dès que disponibles, le rapport, les conclusions et avis du commissaire enquêteur, à la Direction départementale des territoires et de la mer du Calvados, aux mairies désignées ci-dessus pendant un an à compter de la date de clôture de cette enquête.

Le rapport, les conclusions et avis du commissaire enquêteur seront également consultables et téléchargeables gratuitement, sur les sites internet suivants :
- <https://www.registre-dematerialise.fr/6729>
- <https://www.calvados.gouv.fr/publications/avis-et-consultation-du-public/avis-enquete-publique/les-avis-d-enquetes-publiques-en-cours>

Conformément aux dispositions de l'article L.562-1 du Code de l'environnement, M. le Préfet se prononcera par arrêté sur l'approbation ou le refus d'approbation du PPRMT objet de cette procédure.

NE PAS RECOUVRIR AVANT LUNDI 24 NOVEMBRE A 12H00